

Service des eaux de St-Maurice
Administration communale
Grand-Rue 79
1890 St-Maurice



Entreprise N° : 33197/16767

Sion, le 10 décembre 2019

RAPPORT D'ANALYSE

N° de dossier : 19-VS-50229

V 1



N° d'échantillon : 19-137880

ADRESSE(S)

Lieu de prélèvement : Service des eaux de St-Maurice, Grand-Rue 79, 1890 St-Maurice
Propriétaire (entrepr.) : Coutaz SA, 1890 St-Maurice
Fontainier : Monsieur Thierry SARRASIN, Service des eaux de St-Maurice, Grand-Rue 79, 1890 St-Maurice
Personne responsable : Monsieur Thierry SARRASIN, Service des eaux de St-Maurice, Grand-Rue 79, 1890 St-Maurice
Directeur : Monsieur Damien COUTAZ, Service des eaux de St-Maurice, Grand-Rue 79, 1890 St-Maurice

CONTEXTE

But du contrôle : Contrôle officiel / Eau potable / Service des eaux de St-Maurice
Prélèvement du : 20.11.2019 à 12h00
Date arrivée : 20.11.2019
Effectué par : Monsieur Pierre-Michel VENETZ, Inspecteur des eaux potables

DESCRIPTION

Dénomination spécifique : Eaux souterraines avant le traitement, destinées à être utilisées comme eau potable
Secteur : 1444 - Puits du Marais
Lieu de prélèvement : 0 - Puits du Marais / Station de pompage X : 568 687 Y : 116 938



RÉSULTATS D'ANALYSES

VS-Chimie

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
VS-0399-MOP	Aluminium	<1.0 µg/L	max. 200.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Chrome	<1.0 µg/L	max. 50.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Manganèse	<1.0 µg/L	max. 50.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Fer	0.06 mg/L	max. 0.20 mg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Nickel	<1.0 µg/L	max. 20.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Cuivre	2.6 µg/L	max. 1000.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Zinc	59.3 µg/L	max. 5000.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Arsenic	<1.0 µg/L	max. 10.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Sélénium	<1.0 µg/L	max. 10.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Argent	<1.0 µg/L	max. 100.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Cadmium	<0.1 µg/L	max. 3.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Antimoine	<1.0 µg/L	max. 5.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Barium	27.9 µg/L		
VS-0399-MOP	Mercure	<0.020 µg/L	max. 1.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Plomb	<1.0 µg/L	max. 10.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Uranium	1.1 µg/L	max. 30.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Bore	22.0 µg/L	max. 1000.0 µg/L	Conforme
VS-9999-MOP	Benzidine ¹⁾ *	<1 ng/L		
VS-9999-MOP	4-Aminobiphenyl ¹⁾ *	<1 ng/L		

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale; M: Valeur directive

*: Paramètre mesuré à l'aide d'une méthode non accréditée.

Paramètres mesurés par : 1) Scitec Reserarch SA

Remarque:

Il s'agit d'une eau potable dont la teneur en fer est supérieure à la valeur d'expérience de 0.05 mg/L établie dans le guide des Bonnes pratiques destinés aux distributeurs d'eau potable (valeur maximale: 0.20 mg/L).

REMARQUE

Le présent rapport d'analyse ne concerne que le ou les échantillon(s) soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées, ainsi que les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

Dr Patrick Furrer
Chimiste

Ce rapport a été produit par voie électronique et est valable sans signature

Copie(s) à : Coutaz SA, Case postale 96, 1890 St-Maurice

